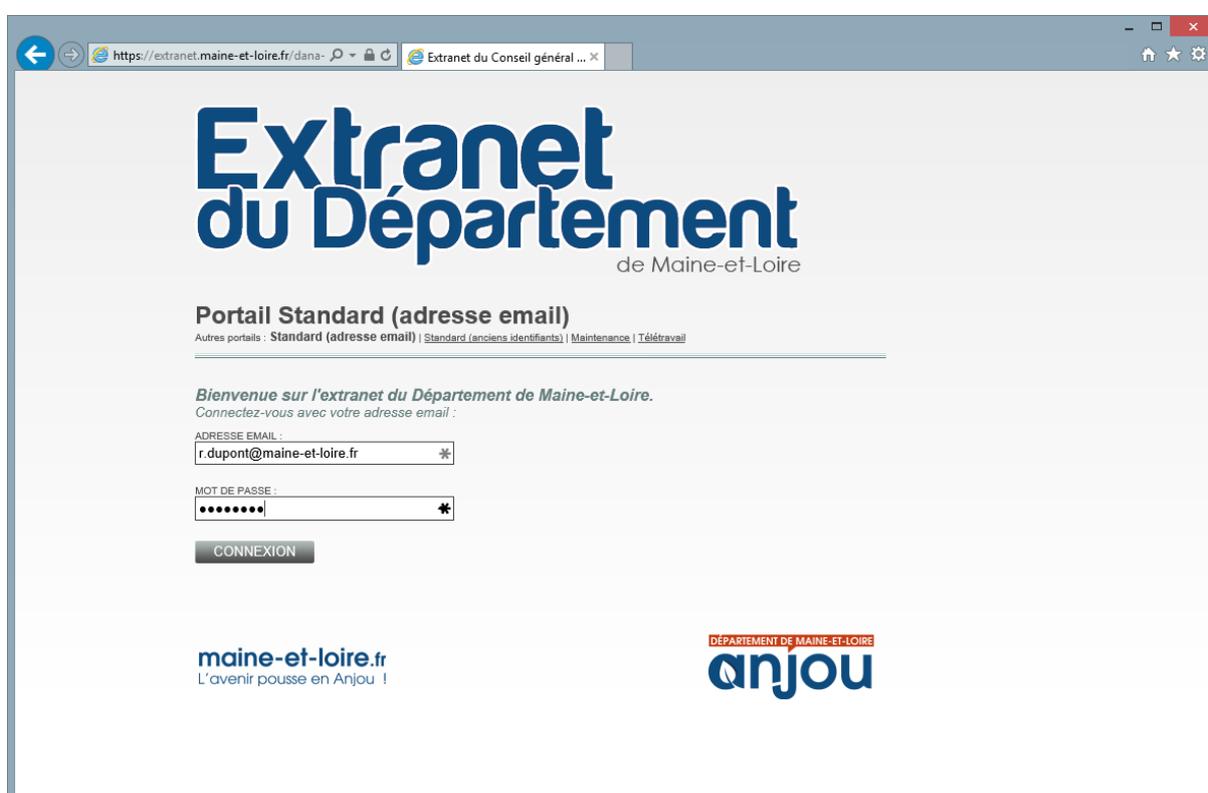


# Extranet du Département de Maine-et-Loire

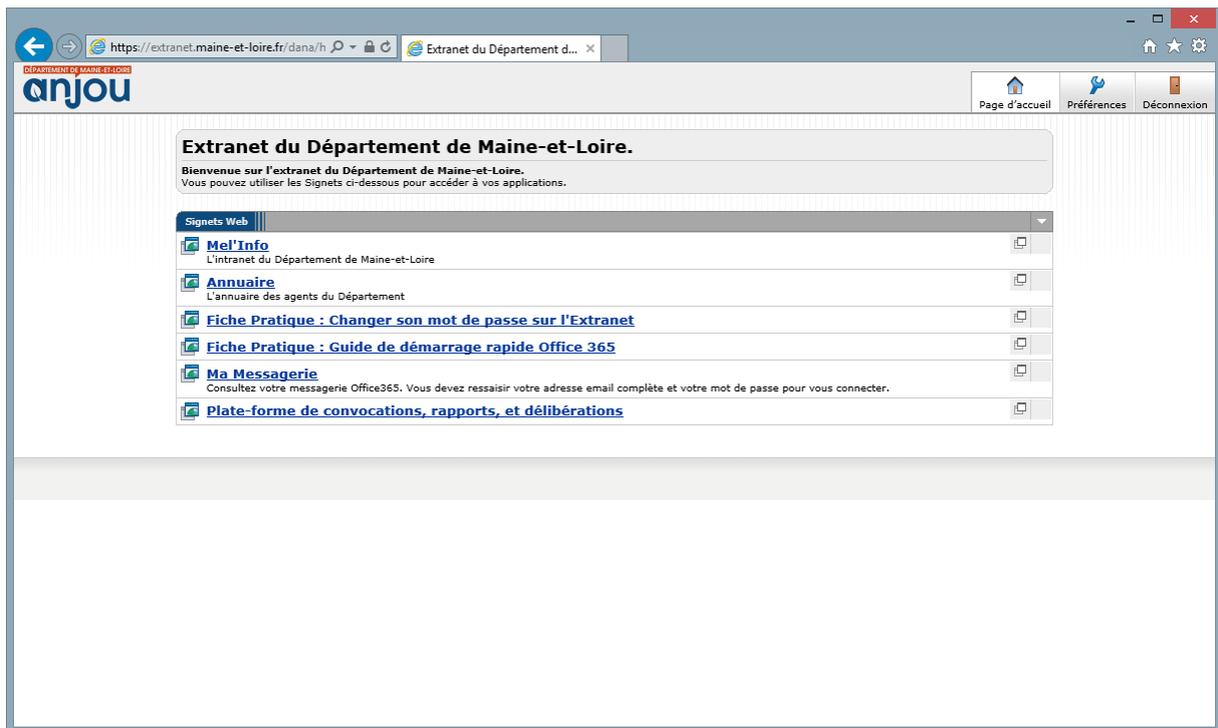
Le site Extranet du Département de Maine-et-Loire est une plateforme sécurisée qui permet aux Élus et aux agents de la collectivité d'accéder aux informations, documents et outils (annuaire, messagerie, etc.) disponibles en fonction des droits appliqués à leur compte utilisateur.

Pour accéder à ce site, une seule adresse : <https://extranet.maine-et-loire.fr>



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://extranet.maine-et-loire.fr>. The page title is "Extranet du Département de Maine-et-Loire". Below the title, it says "Portail Standard (adresse email)". There are links for "Autres portails : Standard (adresse email) | Standard (anciens identifiants) | Maintenance | Télétravail". A welcome message reads "Bienvenue sur l'extranet du Département de Maine-et-Loire. Connectez-vous avec votre adresse email :". There are two input fields: "ADRESSE EMAIL :" with the value "r.dupont@maine-et-loire.fr" and "MOT DE PASSE :" with masked characters. A "CONNEXION" button is below the fields. At the bottom, there are logos for "maine-et-loire.fr" and "anjou".

Une fois connecté et identifié, la page d'accueil propose des signets Web pour accéder à la messagerie, à l'intranet et à la plateforme des convocations, des rapports et des délibérations.



#### Les signets Web :

**Mel'Info** : L'intranet du Département de Maine-et-Loire présente toutes les informations, outils et documents disponibles en interne : organigramme, actualités, présentation des directions, ressources documentaires, etc.

**Annuaire** : L'annuaire des agents du Département.

**Fiches Pratiques** : liens directs vers des documents d'aide.

**Ma messagerie** : pour consulter la messagerie Office365, il sera nécessaire de ressaisir l'adresse email complète et le mot de passe sur le portail d'accès.

**Plate-forme de convocations, rapports, et délibérations** : pour accéder à l'agenda des réunions des Élus ainsi qu'aux rapports et délibérations.